

# INSCRIPTIONS

## année 2025-2026

**DU 22 avril au  
6 juin 2025**

Dossier première inscription scolaire et dossier unique pour les accueils de loisirs disponibles à partir du 22 avril sur le site de la mairie [www.pagnysurmoselle.fr](http://www.pagnysurmoselle.fr) (rubrique Écoles et Jeunesse), au service à la population et à la mairie.

### **DOSSIER UNIQUE : RESTAURATION SCOLAIRE, ACCUEIL PÉRISCOLAIRE, MERCREDIS RÉCRÉATIFS, CENTRE DE LOISIRS**

Le dossier est à retourner **avant le 6 juin 2025** impérativement. Lieux mentionnés dans le dossier unique.

Aucun dossier ne sera accepté dans d'autre lieu. Celui-ci doit être complet avec tous les documents nécessaires : **tout dossier incomplet et non signé sera refusé !**

Les dossiers arrivés après la date butoire du 6 juin seront mis en **attente** et étudiés par la Direction qui reviendra vers vous pour confirmer la validation de l'inscription.

### **ÉCOLES PREMIÈRE INSCRIPTION SCOLAIRE**

Enfants nés en 2022 et nouveaux pagnotins : le dossier est à retirer en mairie ou sur le site internet de la commune et à **retourner uniquement en mairie.**

